

À découvrir



LE VILLAGE DE CHASSAIS

La commune de Chassais a été créée le 24 janvier 1790. À cette date, il y avait 23 "feux" (foyers fiscaux). Par arrêté du 25 sept. 1799, la commune est provisoirement rattachée à celle de Sigournais et cette union est définitivement scellée par une ordonnance royale du 21 août 1827.

À découvrir : la fontaine avec sa pompe à bouchons et le lavoir.



LA FONTAINE DE RITAY



Elle tire son eau de la nappe phréatique qui alimente Sigournais. Autrefois, la fontaine servait d'abreuvoir pour les vaches des fermes alentours. Le propriétaire, M. Reveleau, a travaillé lui même sur cette construction durant 2 ans pour ainsi l'achever en 1994.



LE VILLAGE LE REQUERRE

Ce village très ancien se situait sur la voie romaine de Poitiers à Nantes, franchissant le Lay au gué du Bourdin. Plusieurs habitations possèdent des éléments anciens : porches et voûtes du XVIII^{ème} siècle, fenêtre à meneaux et escalier en colimaçon qui dateraient du XVI^{ème} siècle.



LE CHÂTEAU DE SIGOURNAIS Propriété privée

Construit au XV^{ème} siècle sur une ancienne motte féodale, son enceinte fortifiée comportait 9 tours, dont certaines ont été rasées. Le donjon est constitué d'un châtelet quadrangulaire et de deux tours. Il est également ceinturé par un chemin de ronde sur mâchicoulis. Deux pont-levis donnaient accès au château qui fut en partie détruit par un incendie en 1793, suite au passage des colonnes infernales.



Classé Monument Historique.

Balisage

Sentier à suivre : N°1 **Jaune**



Bonne direction



Tourner à droite



Tourner à gauche



Mauvaise direction

Charte du randonneur responsable

• Rester sur les chemins •

La signalétique des sentiers est matérialisée par des plaquettes avec un balisage de couleur jaune sur un fond vert. Les numéros des sentiers figurent également sur ces supports et reprennent la couleur identifiant chaque commune. Les fléchages en pointillés signalent les variantes des sentiers.

• Respecter les chemins privés •

Certains chemins sont privés, leurs propriétaires ont accordé une autorisation de passage.

• Emporter ses déchets et ne pas faire de feu •

Si vous constatez des problèmes de balisage ou d'entretien, merci de noter l'endroit exact et de le signaler à la Communauté de communes.

Contact

Communauté de communes du Pays de Chantonay

02 51 94 40 23

tourisme@cc-paysdechantonay.fr

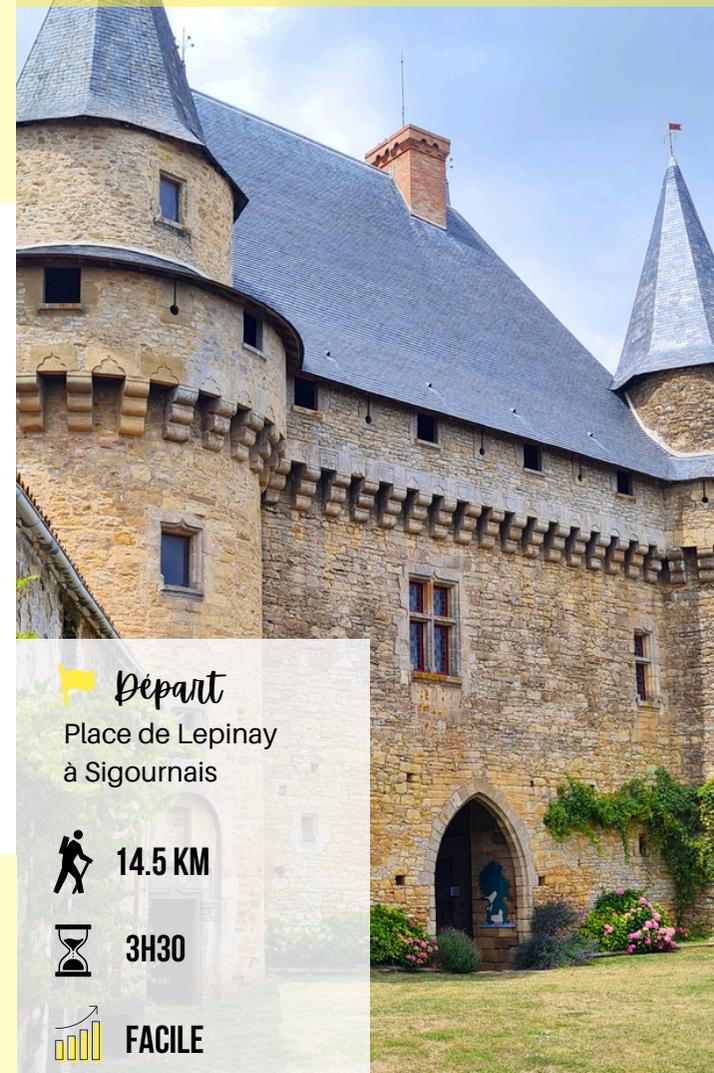
www.paysdechantonay.fr/decouvrir



1

SENTIER DE SIGOURNAIS

Sigournais



Départ

Place de Lepinay
à Sigournais

 14.5 KM

 3H30

 FACILE



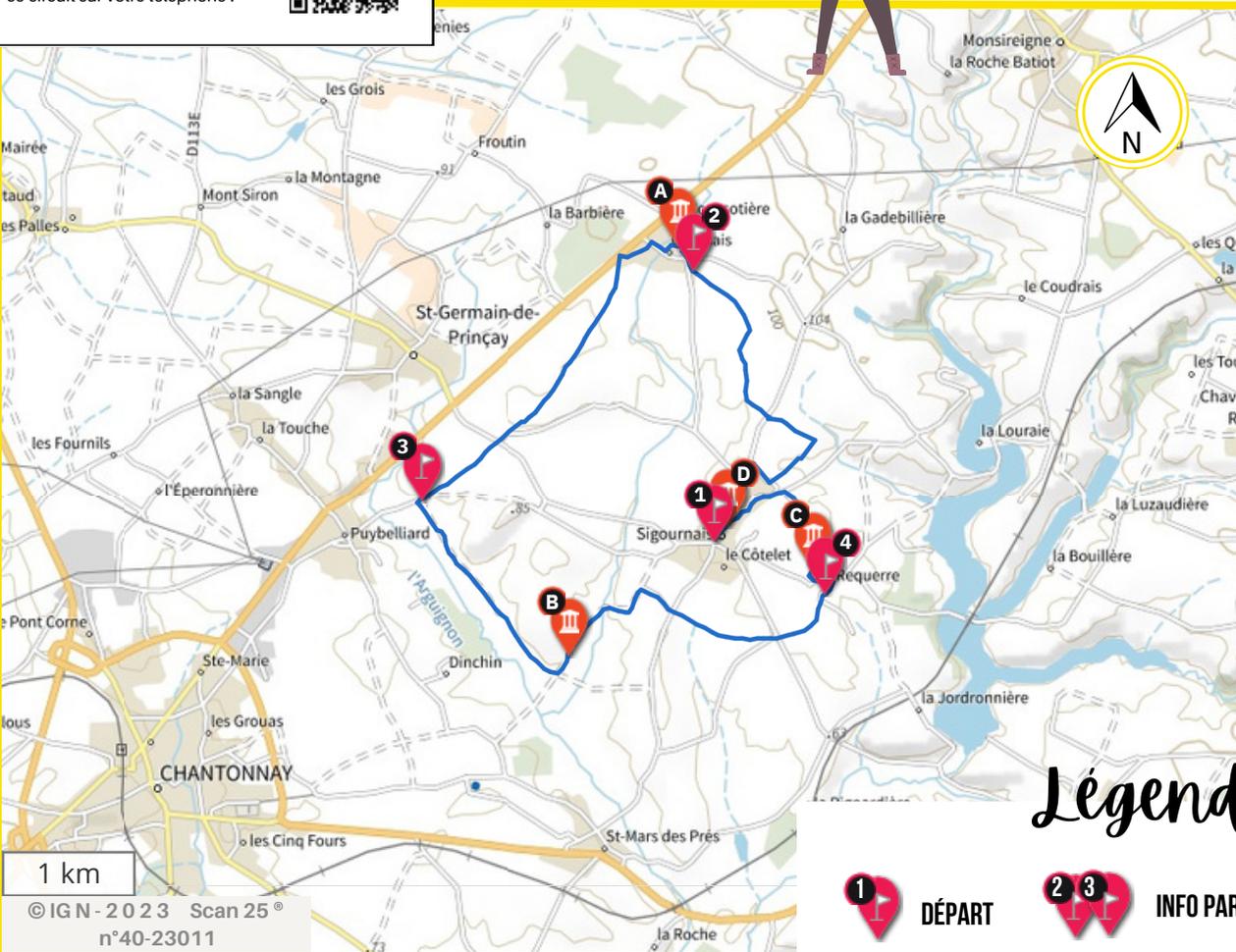
Le pas à pas

DÉPART PLACE DE LÉPINAY - SIGOURNAIS

GPS : 46.706413 / -0.987520

DISPONIBLE AUSSI SUR PORTABLE !

Téléchargez l'application Cirkwi et scannez le QR pour retrouver ce circuit sur votre téléphone !



Légende



1

Sortir du parking par la gauche, longer la **rue du Canal** sur 400 m puis prendre légèrement à gauche **rue du Moulin**. Poursuivre dans cette direction puis prendre la prochaine rue à droite, la **rue du Puits Magnier**. À la prochaine intersection, prendre à gauche et suivre le chemin enherbé pendant 500 m. Au bout de celui-ci, tourner à gauche et atteindre le **village de la Plessée**. Rejoindre le chemin au bout de la route et continuer dans cette direction jusqu'au **village de la Tarrionnière**, 1 km plus loin. Continuer toujours dans cette même direction sur 1 km pour arriver au **village de Chassais**.

2

À la fin du chemin, tourner à droite. Prendre la 3ème à gauche puis tourner à gauche et rapidement à droite **rue du Prieuré**. Quelques mètres après, prendre à gauche **rue du Bois**. Longer cette rue **jusqu'à la départementale** puis emprunter le chemin à gauche du cédez-le-passage. Poursuivre ce chemin sur 2 km et rejoindre la **départementale** en face. Traverser la route et emprunter le chemin en face. À sa sortie, continuer jusqu'au **stop** et prendre à droite pour rejoindre le prochain chemin à gauche.

3

Continuer tout droit sur ce chemin pendant 2 km puis prendre à gauche. Remarquer la **Fontaine de Ritay** le long du mur. Après la fontaine, continuer encore 1 km sur ce même chemin. À l'intersection, prendre à droite. Arrivé à la fin du chemin, **traverser la route** et suivre le nouveau chemin en face pendant 900 m. **Traverser la départementale** et continuer encore tout droit pendant 600 m pour rejoindre le village du **Requerre**.

4

À l'intersection des chemins et de la rue, prendre à droite en direction du lavoir. Remarquer le **lavoir du Requerre** puis continuer jusqu'à la fin de ce chemin. Prendre à gauche, longer la **D117** quelques mètres puis prendre la **deuxième rue à droite** et rejoindre le chemin au bout de celle-ci. 750 m plus loin, prendre à gauche et continuer tout droit pour rejoindre le **château de Sigournais**. Après avoir admiré le château, poursuivre dans cette direction. Au stop, prendre à gauche pour rejoindre le point de départ.

Reproduction interdite

1 km

© IGN - 2023 Scan 25®
n°40-23011